



2012 - 2022

**10 ANS DE L'INSCRIPTION
DU FEST-NOZ À L'UNESCO**



Photo : Éric LEGRET

KIT DE COMMUNICATION

PROPOSÉ PAR :



dastum



2012 - 2022

10 ANS DE L'INSCRIPTION DU FEST-NOZ À L'UNESCO

POURQUOI CE KIT ?

- Ce kit de communication vous permet de faire la promotion des 10 ans de l'inscription du fest-noz à l'Unesco.
- Il comprend des informations sur cette inscription ainsi que différentes versions du logo pour la communication afin de célébrer le plus largement possible cet anniversaire.

QUI PEUT UTILISER CE KIT ?

- Tous les organisateurs et structures organisatrices d'un ou plusieurs fest-noz peuvent utiliser le logo-anniversaire.

COMMENT UTILISER CE KIT ?

- Si vous organisez un fest-noz en 2022 et que vous souhaitez vous inscrire dans la célébration des 10 ans de l'inscription du fest-noz à l'Unesco, vous pouvez intégrer le logo-anniversaire sur vos documents de communication (affiches, flyers, pages web, etc.).
- Vous pouvez également en parler lors d'interviews avec la presse, à qui vous pouvez également transmettre ce kit de communication pour plus d'informations.





Le fest-noz

Jour de gloire pour le fest-noz

Ar festoù-noz hag an Unesco

Le fest-noz décroche les honneurs de l'Unesco

LE MEN DE RENNES

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

Actualités

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

Bretagne

Le fest-noz breton patrimoine immatériel

Le Fest-Noz breton classé à patrimoine culturel de l'Hur

Le Fest Noz officiellement classé

Le Fest-Noz breton classé à patrimoine culturel de l'Hur

Ar festoù-noz hag an Unesco

Jour de gloire pour le fest-noz

LE MEN DE RENNES

LE MEN DE RENNES

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

Actualités

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

Actualités

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

Le Fest-Noz breton classé à patrimoine culturel de l'Hur

Le Fest-Noz breton classé à patrimoine culturel de l'Hur

LE MEN DE RENNES

LE MEN DE RENNES

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine

L'Unesco inscrit le fest-noz breton à son patrimoine



2012 - 2022 10 ANS DE L'INSCRIPTION DU FEST-NOZ À L'UNESCO



2012-2022 : 10 ANS DÉJÀ !

Depuis le 5 décembre 2012, le fest-noz est inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'humanité.

Pourquoi célébrer cet anniversaire ?

Le fest-noz est un patrimoine vivant. Chaque année, vous en organisez un millier en Bretagne et ailleurs. En apposant le logo-anniversaire de son inscription à l'Unesco sur vos affiches, vous participez à illustrer son dynamisme, sa vitalité et sa diversité.

Vous participez également à valoriser les personnes qui, en le faisant vivre au quotidien, assurent son maintien et sa transmission : bénévoles, organisateurs, chanteurs, musiciens, sonneurs et danseurs... Sans eux, sans vous, il n'y aurait pas de fest-noz !

LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ?

En 2003, l'Unesco adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ce patrimoine est défini comme étant les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire reconnus et portés par une communauté, un groupe, des individus.

Le patrimoine immatériel est un patrimoine vivant qui se transmet de génération en génération, évolue et se recrée en permanence.

Face à la mondialisation et à l'uniformisation des pratiques culturelles, il est nécessaire de reconnaître et de sauvegarder ce patrimoine immatériel, véritable creuset de la diversité culturelle, qui participe à créer un sentiment d'identité et de continuité. Le reconnaître, c'est affirmer comme principe fort l'égalité des cultures.





2012 - 2022

10 ANS DE L'INSCRIPTION DU FEST-NOZ À L'UNESCO

RÈGLES GÉNÉRALES D'UTILISATION DU LOGO

VERSIONS COULEURS :



CODE COULEUR VERT :

CMJN : 50-15-100-0

RVB : 156 -173-55

WEB : #9CAD37



CODE COULEUR ROUGE :

CMJN : 0-94-97-0

RVB : 228-35-19

WEB : #E42313

VERSIONS MONOCHROMES :



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE :



Ne pas étirer ou compresser le logo.



Ne pas apporter de modification (police, etc.)



Le logo doit être lisible, donc pas trop petit. Privilégiez son positionnement en haut des affiches.



FEST-NOZ
Péder nec

SAMEDI 2 AVRIL 2022

Hamon Martin Quintet
Startijenn
Le Bour-Bodros
Frères Bléjean - Erwan Moal
Lirzhin / Le Bris - Macé / Tassin - Perennès

Buvette et restauration sur place

18H30

Entrée 9 €
Salle des fêtes
de Péder nec

Tamm Kreiz, Tantelet, Ruz Réor, coz'igou

Fest noz

GOUESNOU

Samedi 2 avril



Hent Dall

Koll e ano



Centre Henri Queffelec 21h00

Entrée 7€

gratuit pour les moins de 18 ans

Strollad Dansou Bro Gouesnou

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le **site de l'Unesco** consacré au patrimoine culturel immatériel >> <https://ich.unesco.org> sur lequel vous trouverez le dossier de candidatures du fest-noz « rassemblement festif basé sur la pratique collective de danses traditionnelles de Bretagne » accompagnées de chants ou musiques instrumentales (onglet « Listes » - « Consulter les listes »).
- Un **webdocumentaire** racontant l'histoire du fest-noz >> <https://www.bcd.bzh/webdoc-festnoz/>.
- Le site consacré au **patrimoine culturel immatériel en Bretagne** >> <https://www.bcd.bzh/pci>.
- Le site de **Tamm-Kreiz**, l'agenda des festoù-noz en Bretagne sur lequel vous pouvez télécharger le kit >> <https://www.tamm-kreiz.bzh>.

BESOIN D'AIDE ?

Vous pouvez contacter Tamm-kreiz pour toute demande ou complément d'information : thomas@tamm-kreiz.bzh